



## CONSTRUIRE, HABITER, PROTÉGER ET RACONTER LE BIDONVILLE...

Texte: **Christine Desmoulins**

Malgré sa fonction fondamentale d'abri et les principes d'auto-construction dont il témoigne, le bidonville, partiellement illégal en France, est régulièrement soumis à des destructions, bien qu'aussitôt reconstruit. Architecte, enseignante et co-fondatrice de l'association *Système B*, comme bidonville Pascale Joffroy nous fait découvrir cette micro société en marge de nos villes. Captivé par les cabanes, leurs mythes et leurs secrets, le cinéaste Olivier Comte l'y a suivi à l'occasion d'une intervention du plasticien Tadashi Kawamata



▲ Des jeux d'enfants construits par *Système B*  
© Pascale Joffroy

► «L'école» construite par *Système B*, construite avec des matériaux de récupération. L'institutrice est rémunérée par l'association Convivances.  
© Pascale Joffroy

◀ Une maison détruite  
© Pascale Joffroy



### Pascale Joffroy «Faire connaître et respecter le bidonville»

En 2015, Pascale Joffroy crée avec Juliette Hennequin, Rachel Jozefowicz, Misia Forlen, l'association *Système B* comme bidonville, vouée à faire connaître et respecter le bidonville, son utilité sociale, ses conditions de vie et ses habitants. L'idée a pris corps à l'école d'architecture de Marne-la-Vallée où Pascale anime le cours « Bidonvilles et habitats précaires ». Ceux-ci étant tout proches, Juliette, Rachel et Misia en font le thème de leur diplôme.

«L'association et l'enseignement favorisent des approches croisées pour approfondir la réflexion autour du thème essentiel de l'habitat d'urgence», dit Pascale Joffroy. «Pour l'être humain, mettre un toit sur sa tête est la première des protections, mais si ONU-Habitat récuse les politiques d'éradiation de ces logis précaires au nom d'un dispositif urbain respectable et perfectible, nos politiques urbaines ne les prennent pas en compte. Au mépris du droit de la vie privée et du domicile, ils sont régulièrement détruits et rares sont ceux, qui dans le champ de l'architecture et l'urbanisme voient le bidonville comme un moyen d'accueil.»

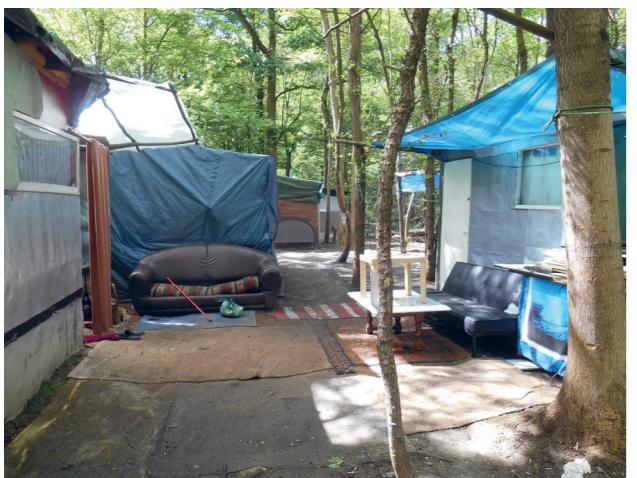


▲ Intervention de Tadashi Kawamata dans le bidonville  
© Pascale Joffroy

Avant leur résorption, les bidonvilles de Central Park à New York pendant la crise de 1929 ou ceux des années 1960 en région parisienne étaient tolérés, ce qui donnait du temps pour trouver des solutions de relogement. Face à l'insuffisance et à la saturation des solutions d'hébergement actuelles proposées par une puissance publique en manque de moyens, Pascale Joffroy insiste sur la nécessité de défendre et de protéger le bidonville pour «faire appliquer et étendre ses droits, élargir son acceptation publique et ses possibilités d'existence et œuvrer à son amélioration avec ceux qui le construisent et qui y vivent: Roms, Français, réfugiés, immigrés, sans abris, travailleurs précaires...»



▲  
La rue. Repérage d'Olivier Comte pour son film *Un monde de cabanes*, Program33/France TV  
© Olivier Comte



▲  
Vue des espaces collectifs  
© Pascale Joffroy



▲  
La baraque de Dorina, Repérage d'Olivier Comte pour son film *Un monde de cabanes*, Program33/France TV  
© Olivier Comte

« C'est un lieu où l'on se protège de la discrimination et de la violence », poursuit-elle. « Nul ne souhaitant y rester définitivement, c'est une dynamique vers autre chose. Outre la vie sociale qu'il génère entre des habitants acteurs de leur logement, c'est un sujet d'architecture. En auto-construction rapide, il est rare de faire aussi bien avec si peu de moyens, et le bidonville pourrait donc rejoindre le cercle des logements légitimes et vertueux. »

Si l'association participe aussi à des chantiers de co-construction, l'École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée est un cadre pour organiser des workshops inter établissements avec l'École des Ponts notamment. Pour Pascale Joffroy, une piste consisterait à réfléchir à des dispositifs légaux et contractuels fondés sur des engagements réciproques pour que les communes soient aidées et acceptent d'accorder des droits d'occupations temporaires sur des terrains en attente. « En débouchant sur un statut d'occupation claire, un tel dispositif ouvrirait des droits de domiciliation qui seraient un grand pas dans la lutte contre la précarité, conclut-elle. »

Au printemps dernier, pour faire évoluer les regards, elle a demandé au plasticien japonais Tadashi Kawamata, constructeur d'architectures éphémères en bois de récupération, de réaliser une œuvre *in situ*. Toute œuvre d'art étant plus facilement protégée qu'un habitat précaire, l'idée était en quelque sorte de protéger le bidonville « par ricochet ».

### Olivier Comte et son monde de cabanes

Dans le cadre de son film documentaire *un monde de cabanes*, Olivier Comte filmait alors l'intervention de Tadashi Kawamata qui intervenait sur un bâtiment de Champs sur Marne où il rencontra Pascale venue solliciter l'artiste pour cette réalisation dans le bidonville. Le cinéaste ayant suivi l'artiste, il a intégré cette intervention dans la dernière partie de son film et parcouru avec Pascale le bidonville des Roms. À deux pas de chez nous dans une forêt délaissée, chacun mettait la main à la patte comme à l'ordinaire, heureux de seconder le plasticien.

Sans rien mythifier et avec une belle justesse de ton, le propos de l'un et les images de l'autre montrent comment ce village se construit de proche en proche, quand la rue se constitue et que les habitants ajustent l'implantation des baraquas sur l'axe d'une rangée d'arbres. Dans l'esprit d'Olivier, la baraque de Dorina, véritable petit sanctuaire de la vie domestique, rejoint naturellement le secret et le monde imaginaire d'innombrables habitats au contact de la nature. Son film les explore subtilement depuis les cabanes originelles, la hutte et le tipi du paléolithique, jusqu'à l'univers haletant des cabanes de sorcières des contes de Grimm, en passant par le cocon luxueux d'une cabane de château pour touristes frileux.

Entre les cabanes perchées dans les arbres et celles de bidonvilles dont tous les bâtisseurs s'improvisent architectes, le cinéaste révèle un cousinage qui s'ignore. Il rapproche des abris de quatre sous, les favelas de São Paulo, des huttes de résiniers dans l'immensité des landes, des cabanes de jardin ou les architectures évolutives d'un philosophe réuni avec ses amis dans une petite tribu choisie.

« Partant d'une coïncidence temporelle entre la résurgence de bidonvilles sans droit de cité et le récent renouveau d'hôtels de luxe en phase avec une sensibilité écologique, j'ai conçu mon film comme un conte et une réverie sur l'âme de la cabane et la vie dans la nature. Aller ainsi à la rencontre des *cabanophiles* est une façon d'aborder des questions contemporaines en relatant ces mutations paradoxales dans nos sociétés », précise le cinéaste.

Par-delà la misère, le film montre que le bidonville auto-établi est un lieu d'accueil et d'entraide où « poser ses valises », avec l'espoir d'un avenir et d'une dignité. À ce titre, c'est un endroit à regarder où les expulsions ne servent à rien, si ce n'est à anéantir de bien pauvres biens. Aux frontières de la ville, il n'en fait pas moins écho à un monde de liberté en phase avec l'âme des cabanes et les rythmes de la nature. Comme toutes les cabanes du monde, et même si la nuit s'y révèle très froide, les baraquas de Dorina et des autres suscitent une réverie pour prendre en main son destin ou abriter ses insomnies dans un contact permanent avec les éléments.



▲  
Ferme des histoires mélangées. Repérage d'Olivier Comte pour son film *Un monde de cabanes*, Program33/France TV  
© Olivier Comte

▼  
« Château », cabanes de luxe dans les arbres. Nid perché, Dordogne. Repérage d'Olivier Comte pour son film *Un monde de cabanes*, Program33/France TV  
© Olivier Comte

